Profession
Musique

N°7 – OCTOBRE 2007

Orchestres à l'école
l'utopie musicale en marche.

Christine Albanel, ministre de la Culture rue de Rome à Paris lors de la fête de la musique.

→ **Première journée nationale des Orchestres à l'École**
à l'initiative du Ministère de la Culture et de la Communication

→ Les élus s'engagent.
Rencontre avec monsieur le Maire d'Ingré.

→ Devenir revendeur agréé.

LA REVUE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DE LA FACTURE INSTRUMENTALE

Profession Musique

N°7 – OCTOBRE 2007

édito

Une rentrée dynamique pour la chambre Syndicale ! La profession se retrouve autour de projets concrets pour une saison 2007/2008 riche en activités Après une première édition pleine de promesses, la seconde édition 2008 du Salon de la Musique et du Son s'engage d'ores et déjà sur une bonne voie, avec une forte participation prévisible de la profession. Encore une fois, il est important que ce nouveau rendez-vous exprime la réalité de notre secteur et surtout sa détermination à ouvrir la Musique à un plus large public. « Orchestre à l'école » commence à prendre sa véritable dimension, regroupant de nombreux projets sur le territoire. Ce développement ainsi que l'unité d'action qui se met progressivement en place entre les différents porteurs de ces projets ne pourra que donner plus de réussite à nos avancées. Grâce à ces mises en place, les nouvelles instances politiques semblent nous accorder leur soutien, et leur vision renouvelée permettra sans doute un échange plus concret. Nous devrons bien sûr mieux communiquer et toujours mieux nous faire connaître. Dans ce sens, mieux nous connaitre nous-mêmes sera également un des exercices importants de cette année. Face à un marché difficile, cohésion dans nos actions et cohérence de nos projets seront gages de progression. La C.S.F.I. travaille avec vous pour que la pratique musicale soit au cœur des aspirations des jeunes et de la société française.

Patrick Selmer

→ la CSFI en mouvement

Les médias nous suivent...

Intervention de l'orchestre du Collège Les Explorateurs de Cergy, rue de Rome (Paris 8) à l'occasion de la Fête de la Musique. Nous attendons avec TF1 et France 3 la ministre…

Des lieux prestigieux investis. Une notoriété grandissante.

L'Orchestre de l'Ecole Le Verrier de Nantes sous la Pyramide du Louvre mars 2007.

Une présence sur des événements marquants.

L'Orchestre de l'école Guy Moquet de Nogent sur Marne pour une intervention au salon Musicora le 18 mars 2007.

Orchestres à l'école

l'utopie musicale en marche.

1999... Quelques professionnels de la facture instrumentale philosophent sur ce qui pourrait être une idéale manière de faire de la Musique à l'école. On sait que très peu d'enfants bénéficient d'une formation musicale (moins de 3 %), et que le seul passage obligé pour les élèves de tous les milieux est l'École.

Un, puis deux projets sont déjà en marche. Des instruments d'harmonie vont être distribués dans un CE2 et dans un Collège classé ZEP du Val d'Oise. Ils serviront d'exemple et malgré toutes les difficultés rencontrées par un projet pilote, les élèves de ces classes vont connaître le vrai bonheur de vivre l'orchestre à l'école.

Véritables moments d'émotion lors de la remise des instruments, des premiers cours par pupitres et surtout lors des premiers concerts. Autres grands passages quand les observateurs, professeurs des écoles, directeurs, professeurs de Musique témoignent de ce qui paraît être plus important encore : l'amélioration des comportements et des résultats scolaires… Des enfants qui étaient en grande difficulté semblent se sentir mieux compris, mieux soutenus et commencent à se sentir heureux dans leur école.

Une véritable organisation s'impose et la CSFI construit les bases du plus efficace outil de promotion des orchestres à l'école jamais réalisé en France.

Les classes pionnières montrent l'exemple. Concerts et conférences démontrant la réussite de ces projets font des émules. Beaucoup ont envie d'imiter ces créations de classes orchestres en prenant conscience du formidable apport social qu'elles représentent.

Aujourd'hui, Théo, Léa, David, Amina, Yanis ou Camille, vivent tout cela comme quelque chose de naturel. Chacun d'eux ne s'en est pas vraiment rendu compte, mais la Musique a structuré leur univers scolaire et leur a permis de faire véritablement partie d'un groupe. Les notes sont venues malicieusement égayer leur réflexion et les rythmes structurent les débandades.

Cent, deux cents, bientôt sans doute trois cents classes d'orchestres à l'école, nées de cet élan enthousiaste démontrent combien les pratiques artistiques collectives sont enrichissantes pour l'épanouissement des enfants. La Musique vécue de cette manière fait du bien. Personne n'ayant vraiment observé de près fonctionner un orchestre à l'école ne peut dire le contraire.

Mais il faut relativiser notre satisfaction ; que sont ces trois cents classes face aux plus de cinquante cinq mille établissements (primaires et collèges) qui pourraient accueillir au moins un orchestre. Le manque d'Art dans l'éducation des enfants demeure vertigineux, mais jamais nous n'avons eu autant d'espoir de développement. La prise de conscience est réelle, tant du côté des musiciens, des directeurs d'établissements que des institutionnels.

À tous ceux qui émettent encore aujourd'hui des réserves sur leur utilité s'opposent les formidables expériences qui multiplient les exemples des bienfaits des pratiques musicales collectives à l'école.

Les genres, les styles d'orchestres ont tous leur place dans l'école à partir du moment où l'ambition qualitative est présente dans l'esprit des encadrants. Cordes, vents, percussions, séparément ou mêlés ont leur justification d'existence. Les belles histoires n'ont pas de préférence en la matière et le talent des enfants grandissant génère bien souvent de grandes émotions, qu'ils jouent du trombone, du violon ou du tambour. Leur bonheur de jouer ensemble, de jouer pour les autres, camarades, parents, professeurs ou public est beau à voir ; et comme toutes les belles idées ont de l'avenir quand les bonnes volontés les défendent, on en est certain désormais : les orchestres à l'école ont de l'avenir.

Jean-Claude Decalonne

ORCHESTRE A L'ECOLE

Les élus s'engagent.

Christian Durox, Maire d'Ingré

Rencontre. *Propos recueillis par Béatrice Fontaine*

Christian DUROX est Maire d'Ingré, une petite commune du Loiret de 8.000 habitants. Mélomane passionné et convaincant, il a fait le choix avec son équipe municipale de mettre en place une classe d'Orchestre à l'Ecole au Collège Montabuzard, en partenariat avec l'Ecole de Musique locale : C'est la première fois que ce type de projet voit le jour dans le département et il souhaite vivement que la Ville d'Ingré puisse faire partager son expérience et inciter d'autres structures à se lancer dans une aventure similaire : Son enthousiasme est contagieux, et il n'a aucun doute sur la réussite du projet. Pour lui la musique est un des éléments qui contribue au « bien vivre ensemble », particulièrement pour les jeunes générations.

Comment est né le projet à Ingré ?

C'est une idée qui remonte à fin 2004 et qui a mûri efficacement pour se mettre place dès cette rentrée 2007 avec le Collège Montabuzard d'Ingré. Il existe dans la ville une tradition musicale fortement ancrée depuis le milieu du siècle précédent, tradition qui ne pouvait être que développée. Dans un premier temps, nous avons fait partager la musique à la population à travers un festival annuel (Les Musicales d'Ingré) mais nous voulions aller plus loin et faire connaître la musique aux plus jeunes : ils seront le public de demain . Il faut donc leur donner un minimum de connaissances et de culture musicale, mais aussi les amener progressivement vers un enseignement musical plus traditionnel..

Tous les atouts étaient réunis : Un partenariat entre la ville, à travers son école de musique dont la renommée n'est plus à faire, et le collège, dont la Principale était partante dès l'origine ; concordance de deux volontés qui ne pouvaient que réussir. Ce projet la ville devait le soutenir, bien sûr dans le cadre de ses capacités financières, mais les efforts consentis sont à la hauteur de l'enjeu. Aujourd'hui, c'est une grande satisfaction pour tout le monde. Tout ce qui tourne autour de la musique est quelque chose qui me parait essentiel. Quel que soit l'art que l'on veuille pratiquer, la musique en particulier, c'est un complément indispensable à la vie, au développement et à l'épanouissement d'un enfant. Et au delà de l'enseignement classique et traditionnel, il doit y avoir de la place pour d'autres types d'enseignements qui concourent aussi à l'éducation globale d'un individu.

Quels sont vos objectifs en ouvrant cette classe d'Orchestre à l'Ecole ?

Pour nous, l'objectif de l'OAE, c'est d'abord d'offrir un premier contact avec la musique en présentant un éventail varié d'instruments : Pouvoir toucher l'instrument pour s'y intéresser et y chercher d'autres choses ensuite. On a l'habitude en France d'avoir un enseignement très académique de la musique. La démarche de l'OAE, c'est de permettre aux jeunes enfants de pouvoir avoir ce contact direct et d'éprouver cet attrait, afin d'arriver à la connaissance et au développement de leur éducation musicale par la passion et l'envie alors que d'une manière générale c'est souvent vécu comme une forme de contrainte: On a voulu mettre en place la démarche inverse et toucher la corde sensible: Susciter d'abord la découverte, puis l'envie…On est bien plus performant quand on fait les choses avec plaisir et passion !

Notre objectif commun avec Jérôme Genza, le Directeur de l'Ecole de Musique est de faire partager cette passion au plus grand nombre. Nous avons donc souhaité que chaque année, il y ait une classe de 6è différente en OAE au lieu d'instituer la même classe sur plusieurs années. Je dirais que l'OAE ne doit pas avoir comme finalité de se substituer aux écoles de musiques ou d'être une école de musique parallèle. L'objectif, c'est de donner envie, pour qu'ensuite les jeunes viennent vers ces écoles de musique ; de provoquer cette petite étincelle qui fera qu'on va se passionner pour quelque chose, et puis après, chacun fera sa route.

Quels bienfaits escomptez-vous ?

Un projet comme l'OAE contribue à la socialisation des jeunes, c'est travailler ensemble, en groupe ; allier la raison et la passion, j'y crois profondément… Dans cette ville, au-delà de l'aspect culturel et de l'amour que l'on porte à la musique, il existe une forte sensibilisation au volet éducation des jeunes... Avec cette expérience, nous leur offrons un point d'ancrage et un centre d'intérêt commun. Plus tard, ils pourront faire une autre démarche du même type, et se tourner vers d'autres formes culturelles. Tout contribue à l'ouverture de l'esprit. C'est un ensemble qui fera qu'on sera prêt et armé à affronter les difficultés de la vie future... Mais même si la vie est parfois difficile, il y a aussi de sacrés moments de bonheur, et la musique en est un !!

Un argument pour convaincre ?

Les décideurs d'aujourd'hui ont l'avenir des générations de demain entre leurs mains, et cela passe par un certain nombre d'axes qui sont à la fois celui de l'éducation mais aussi celui de la richesse personnelle, et notre devoir est d'encourager tout ce qui contribue à conduire à cette richesse personnelle.

→ Devenir revendeur agréé

Lionel Pierru, Directeur du magasin de musique « les Vents du Nord » à Lille. Témoignage.

(contact : contact@lesventsdunord.fr)

Quel être votre rôle dans les projets de création d' Orchestres à l'Ecole ?

On pourrait me définir comme un facilitateur entre le directeur de l'école de Musique, le chef de l'établissement scolaire et le maire de la commune. Mon rôle est d'initier le projet en premier lieu auprès du Directeur de l'école de musique, car c'est lui qui supportera la structure pédagogique du projet. Ensemble nous déterminons les besoins du parc instrumental et nous préparons le rendez-vous avec le maire. Il faut ensuite présenter le projet, qui concerne la plupart du temps des classes primaires sur un cycle de 3 ans du CE2 au CM2, ou bien des collèges (classe de 5ème à 3ème) . Nous bénéficions à présent d'un effet d'expérience de création de plusieurs OAE et une réelle compétence dans le choix des instruments, ce qui rassure en fait beaucoup les interlocuteurs. Nous les sensibilisons notamment à l'importance qu'ils doivent accorder à la qualité du parc instrumental. En effet, il est important qu'ils comprennent qu'acheter un parc instrumental est un investissement pour 10/15 ans et que les critères de choix liés aux marques sont importants. Ces instruments vont vivre au sein des habitants de la commune et vont d'une certaine façon participer au rayonnement de celle-ci.

En général mon rôle est extrêmement bien perçu, d'autant qu'il s'accompagne de service tels qu'une extension de garantie pour les instruments des OAE et d'un service après vente de qualité. Voilà des avantages qu'un revendeur peut facilement proposer.

Les choix concernant le type et les marques d'instruments se font en totale concertation avec les directeurs d'établissement scolaire et de l'école de musique.

Une fois le projet OAE initié, quel est votre rôle ?

Mettre les villes en relation et créer des échanges entre les différents orchestres. Il m'arrive ainsi de les proposer en première partie de concerts. Pour ces jeunes musiciens la rencontre avec le milieu professionnel est très bénéfique. Cela les valorise, et ils ont à cœur de bien préparer leur prestation en concert.

Selon vous, que leur apporte cette expérience d'orchestre ?

On constate qu'environ 10% des jeunes qui ont suivi les classes d'orchestres en primaire, s'inscrivent ensuite en école de musique et poursuivent leur apprentissage. Arrivés au collège, ils deviennent à leur tour des ambassadeurs pour créer un nouvel ensemble. Ces trois années passées à jouer en groupe les amèneront de toute façon plus tard à écouter de la musique et à aller au concert. J'ai pu aujourd'hui initier une quinzaine d'OAE, tout particulièrement en école primaire.

Quel est le parcours de la première année de l'orchestre ?

La remise des instruments est un grand moment d'émotion, mais il est fondamental de sensibiliser les enfants et les parents au prix et à la valeur de l'instrument. En effet, ils doivent se rendre compte qu'on leur confie un objet qui est précieux et qui a nécessité beaucoup d'attentions lors de sa fabrication. Une fois la découverte de l'instrument passée, les premières difficultés dues à l'apprentissage arrivent et quelques découragements se font parfois sentir. C'est là de nouveau qu'il faut intervenir avec l'équipe de professeurs et nous leur proposons d'aller jouer dans des maisons de retraites, pour des arbres de Noël de la ville etc… La mise en situation de concert est très motivante et le lien social s'exerce.

La région Nord Pas de Calais est réputée pour être culturellement tournée vers la pratique musicale, n'est ce pas plus facile pour la création d'OAE ?

Il est vrai que chez nous tout le monde connaît les instruments à vent avec les orchestres d'harmonie. Le programme régional sur France 3 qui rencontre le plus fort audimat est la série « En avant la Musique », tournée à l'initiative d'Hervé Brisse, tuba solo à l'orchestre de Lille, sur la vie des orchestres d'harmonies. Cette série passionne les familles et sert d'une certaine façon aussi de relais pour le développement de la pratique instrumentale.

Que souhaitez vous donner comme conseils à ceux qui souhaitent porter un projet OAE ?

Tout d'abord convaincre les élus, en leur disant qu'ils vont être précurseurs dans leur commune, leur région. Se mettre vraiment dans leur environnement local et ne pas arriver avec des références trop marquées d'autres grandes villes. Ne pas hésiter à aller dans les classes pour présenter les projets et faire des démonstrations. Chaque projet est unique.

J'aime aussi assez l'idée de parrainage. Pour moi, un orchestre à l'école c'est la possibilité de faire de la musique comme on pratique la conduite accompagnée avant de passer son permis. C'est un grand bonheur pour ces jeunes musiciens de jouer d'un instrument au sein d'un orchestre et c'est une mise en confiance pour l'avenir.

Consultez la liste des revendeurs agréés sur le site www.csfimusique.com

Événement Janvier 2008

→ La première Rencontre Nationale des Orchestres à l'École à la Maison de la Radio le samedi 19 janvier 2008

Actuellement moins de 10% des enfants ont accès à une pratique musicale dans les écoles de musique et ces pratiques restent trop souvent réservées à certains milieux sociaux.

Toutefois, les initiatives visant à développer les pratiques instrumentales collectives à l'Ecole se sont multipliées au cours des dernières années sous l'impulsion de multiples partenaires (associations, facteurs d'instruments, écoles de musique, enseignants, etc.) et selon des formes très diverses que le terme "d'orchestre à l'école" ne reflète pas totalement ; il s'agira donc, lors du colloque, de prendre en compte l'ensemble des pratiques instrumentales collectives à l'Ecole.

Face au développement de ces partenariats permettant de s'adresser à des publics nouveaux qui, sans cela, n'auraient aucune pratique instrumentale, la Direction de la musique de la danse et des spectacles à souhaité organiser, en partenariat avec Radio-France et tous les acteurs impliqués dans ces actions, une journée de rencontre et de colloque dont l'objectif est :

- **d'affirmer la légitimité des pratiques instrumentales collectives à l'école** et des diverses initiatives des porteurs de projets ;
- **de faire connaître ces initiatives** à un large public et de valoriser ces actions d'éducation artistique originales ;
- **de renforcer la prise en compte des pratiques instrumentales collectives** à l'école dans les dispositifs d'éducation artistique et culturelle (projets d'école et d'établissement, classes à horaires aménagés, accompagnement éducatif, etc.)

Au delà de l'accueil de la rencontre du 19 janvier, **Radio-France** mobilisera ses antennes pour faire connaître les expériences qui auront été repérées, notamment le réseau France Bleu.

Thèmes des débats et contenu de la rencontre :

L'ensemble des actions mises en oeuvre s'appuient sur le besoin et le plaisir de faire de la musique en groupe "tout de suite", sous des formes multiples qu'il ne faut pas figer, et dont il faut préserver la diversité tout en les inscrivant dans une démarche complémentaire à celle de l'éducation nationale.

Les débats organisés le 19 janvier doivent donc, à partir des études qualitatives que l'inspection générale de l'éducation nationale et le service d'inspection et d'évaluation du ministère de la culture souhaitent mener, permettre de mieux connaître ces expériences et de donner des perspectives pour aider à leur mise en oeuvre et leur structuration en facilitant leur inscription dans les cursus et les dispositifs de l'éducation nationale.

Parallèlement il s'agira d'évoquer les questions de répertoire, de formation et diffusion d'outils pédagogiques pour renforcer la qualité des actions mises en oeuvre.

→ Première journée nationale des Orchestres à l'École

à l'initiative du Ministère de la Culture et de la Communication

Pré-Programme de la journée du 19 janvier 2008

9h30 à 12h00
Table ronde
Débat public Studio 104

14h00 à 16h00
Ateliers sur inscription

Atelier 1 : la structuration des pratiques instrumentales collectives à l'école

Atelier 2 : les questions de pédagogie : répertoire, création, outils pédagogiques..

Atelier 3 : pratiques instrumentales à l'école et stratégies territoriales de développement de l'éducation musicale

16h15 à 17h00
Concert : prestations des orchestres d'élèves

17h à 18h
Rapport des ateliers
Conclusion officielle de la journée
par Madame la Ministre (sous réserve)

Pour tout renseignement et/ou inscription :
daniel.veron@culture.gouv.fr ou
f.arsicaud@arts-vivants-departements.com

dechiffrages...

→ Le Salon de la Musique et du Son : une édition couronnée de succès !

Le Salon de la Musique et du Son a été plébiscité par tous les professionnels du secteur, cette première édition fut un grand succès puisque **34 509 visiteurs,** grand public et professionnels de la musique, sont venus à la rencontre des **800 marques** présentes. **Rendez-vous fédérateur**, le salon a réuni les différents univers de la musique : les instruments et accessoires des musiques actuelles et des musique classique, les éditeurs, les luthiers et artisans, l'informatique musicale, l'enseignement et la formation, les institutionnels… **700 artistes** se sont produits sur les deux grandes scènes du salon avec plus de **100 concerts** et show cases pour le plus grand plaisir des visiteurs. Forts de ce résultat, la CSFI et Reed Expositions France donnent rendez-vous à tous les amoureux de la musique du **vendredi 12 au lundi 15 septembre 2008 pour la 2ème édition** ! L'édition 2008 sera sous le signe de **l'artistique et du live**, un festival sur une grande scène extérieure viendra compléter l'offre des concerts et attirer plus de visiteurs autour de la pratique instrumentale. L'accent sera également mis sur la qualité de l'accueil professionnel et le lundi sera principalement dédié aux professionnels. Le salon vous accueillera le vendredi 12 septembre jusqu'à 21h00, lors de la **nocturne**, qui vous réservera de nombreuses surprises.
N'hésitez pas à nous contacter pour toute information.

Information Salon de la Musique et du Son : www.salon-musique.com

Votre contact :
Philippe Piot, philippe.piot@reedexpo.fr
Tél : 01 47 56 52 25

→ Les fabricants français à l'étranger

La facture instrumentale française est mondialement reconnue pour sa qualité et son excellence. Face à la concurrence internationale et notamment chinoise, la France a une carte à jouer en mettant en valeur son identité et ses atouts. Epaulée par Ubifrance, la CSFI favorise le regroupement et la mise en valeur des exposants français sur les grands salons Internationaux… En 2005, le Ministère du Commerce Extérieur a accordé à la CSFI le statut d'«Opérateur» lui donnant le droit de recevoir des fonds d'aide à l'exportation auxquels elle n'avait pas accès jusqu'à ce jour. Depuis, la Chambre Syndicale, se fait l'écho des exposants français (qu'ils soient membres ou non) et monte des opérations collectives optimisant ainsi la mise en valeur de la facture instrumentale française. Son action s'étend de la négociation de meilleurs emplacements auprès des organisateurs de salons à l'animation des pavillons France, en passant par la mise en place d'actions marketing et de communication. Pour les salons labellisés, la CSFI propose alors des conditions d'exposition optimisées aux entreprises, sans augmentation de prix, les subventions perçues étant utilisées pour les actions décidées par les entreprises concernées. Prochains RDV : NAMM (Californie) du 17 au 20 janvier 2008, Frankfurt Musikmesse (Allemagne) du 12 au 15 Mars 2008.

à venir...

28 octobre 07 : Concert de la classe d'orchestre du collège de Tremblay en France au Théâtre du Châtelet parrainé par l'Orchestre d'Harmonie des Gardiens de la Paix /

3, 4 novembre 07 : Osez la musique dans le cadre de « c'est pas Classique » à Nice /

20, 21, 22 novembre 07 : Stand CSFI au Salon des Maires et des Collectivités locales (Orchestres à l'école, ateliers). Osez la Musique au Salon des métiers de la musique et de la danse de Montmorency

1er décembre 07 : Osez La musique dans le cadre de Tempo 2007 (Aix en Provence)

19 janvier 08 : 1ère journée nationale des Orchestres à l'école en partenariat avec Radio France

C.S.F.I.
62 rue Blanche 75009 PARIS • Tél. 01 48 74 76 36
Fax 01 48 74 07 22 - Courriel : csfi@wanadoo.fr
Site internet : www.csfimusique.com
Contact : Marianne Blayau, chargée de mission. blayau@wanadoo.fr / Loick Soulas, délégué
Photo Christine Albanel : Yves Rémy, La Gazette des Cuivres

La Chambre Syndicale de la Facture Instrumentale (C.S.F.I.), association créée en 1890, regroupe des sociétés fabriquant, important et exportant des instruments de musique, des éditeurs, et des associations de luthiers, facteurs d'orgue, spécialistes d'instruments à vent etc.

Dépôt légal à parution : Novembre 2007
Directeur de la publication : Patrick Selmer - Rédacteur en chef : Jean Marie Paul - Maquette : Christophe Hauser - La maison : 01 44 90 02 20